



MI-MANDAT

2014>2017 *Mandieulen*

Retour sur 3 années
d'actions municipales



LOU PITCHOUN
Spécial n°79

Sommaire

PAGE | 3

Le mot du maire

PAGE | 10-12

Scolarité

PAGE | 20

Administration

PAGE | 4-5

Sécurité

PAGE | 13

Environnement

PAGE | 21

Social

PAGE | 6-9

Travaux

PAGE | 14-17

Urbanisme

PAGE | 22-23

Culture - Communication



PAGE | 18-19

Finances



SPÉCIAL N°79 DE LA COMMUNE DE MANDUEL

Éditeur :

commune de Manduel représentée par son maire
Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Jean-Jacques Granat

Comité de rédaction :

Isabel Alcaniz (adjointe déléguée
à la communication), Xavier Pecharial,
Nadine Andreo, Valérie Maggi, Lionel Hebrard,
Monique Monnier, Michel Berno, Marine Pla,
Valérie Perier (secrétaire de direction)

Crédit photos :

Mairie de Manduel, Mme Nathalie Laffaye,
Mme Magalie Choet, M. Patrick Tomas

Conception/réalisation :

ABOVO Conseil

04 66 62 93 63 / www.abovo.fr

Dépot légal 04/2017 - Conformément aux termes de l'article 9 du Code Civil,
« chacun a droit au respect de sa vie privée », vous pouvez refuser la publication
d'une photographie portant atteinte à votre droit à l'image ou à celui de vos
enfants. Nous vous remercions dans ce cas de nous en faire part expressément.

MI-MANDAT
2014>2017 Mandieulen

Retour sur 3 années d'actions municipales

LOU PITCHOUN
Spécial n°79

Votre spécial n°79
est imprimé sur un papier
respectant les normes
européennes de
protection de
l'environnement et avec
des encres végétales





Madame, Monsieur,

Chères Manduelloises, chers Manduellois,

À la mi-parcours de notre mandature, et à l'orée de cette nouvelle année, j'ai souhaité avec les élus de la majorité vous présenter un bilan de notre action depuis 2014. Au cours des 3 années qui viennent de s'écouler, nous avons œuvré sans relâche à concrétiser les engagements que nous avions pris lors de la campagne municipale et qui aujourd'hui, tout en sachant raison gardée, se concrétisent.

Depuis 2014, nous suivons la feuille de route qu'est notre programme envers et contre tout, notamment les obstacles de tous ordres (administratifs, législatifs, économiques...) qui freinent l'action politique et qui sont le lot quotidien des élus de terrain.

Heureusement, nous ne sommes pas seuls pour mettre en œuvre nos projets, répondre à vos attentes et être à votre service. Les employés communaux sont à nos côtés et je veux ici leur adresser mes plus vifs remerciements pour leur implication quotidienne. Certes tout n'est pas parfait, il est de bon ton de brocarder les agents municipaux mais le professionnalisme de la grande majorité d'entre eux ne fait aucun doute.

Loin de nous l'idée de faire acte d'autosatisfaction dans ces pages, mais il nous a paru nécessaire de partager avec vous le regard que nous portons sur notre travail d'élus.

C'est bien connu, les photos se passent parfois de tous commentaires. C'est pour cela que nous avons choisi la formule de « l'arrêt sur images ». Elles illustrent cette volonté sans faille qui nous anime au quotidien pour améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Une qualité de vie que nous souhaitons préserver malgré les bouleversements passés et à venir, initiés par la mise en service de la LGV, la réalisation de la gare nouvelle TGV, l'aménagement de la zone d'activité économique MAGNA PORTA, les transferts de compétences de l'État, la suppression des contrats aidés et celle annoncée de la taxe d'habitation. Pour ce faire, nous continuerons à vous tenir informés, nous resterons à votre écoute, pour qu'ensemble, nous puissions relever les défis qui se profilent dans un futur proche.

Jean-Jacques Granat,
Maire de Manduel

MANDUEL, C'EST :

Une police municipale plus proche, un renforcement de la sécurité et une amélioration de la circulation

Des locaux adaptés

Les services de police municipale ont été déplacés dans les locaux plus fonctionnels de la nouvelle annexe de la mairie, avec l'urbanisme, les ressources humaines et une partie de l'administration générale.

Notre volonté de centraliser les services municipaux sur le cœur de ville a pour objectif d'avoir plus de proximité et de réactivité.



Des moyens efficaces



Acquisition d'un véhicule neuf pour permettre à nos policiers d'intervenir plus efficacement sur nos routes comme sur nos chemins ruraux.



Doublement des caméras de vidéosurveillance depuis 2014, en liaison 24h/24 avec le SIUPV (Service Inter Urbain de Vidéo Protection) de Nîmes Métropole en relation directe avec la police municipale et la Gendarmerie Nationale.

En projet :

- recrutement d'ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique)
 - mise en place de radars pédagogiques
- instauration de la Participation Citoyenne, en collaboration avec la Gendarmerie Nationale.

Des actions de prévention



Des réunions de concertation dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) pour faciliter le dialogue entre les différentes parties concernées par la lutte contre l'insécurité (préfecture, procureur de la République, gendarmes, police municipale, collèges, acteurs sociaux et commerçants) et définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques.



Des campagnes de sensibilisation des élèves des écoles F. Fournier et N. Dourieu sur la sécurité routière et les dangers qui peuvent les guetter sur leurs chemins, réalisées par la police municipale.



La sécurisation de la chaussée

Le dispositif « Papy Mamie Trafic », mis en place en février 2017, a pour but de sécuriser, encadrer et apprendre aux enfants à traverser les rues à la sortie des écoles. La police municipale a assuré leur formation.

Ce dispositif est très apprécié de tous les Manduellois.



Pour sécuriser le cheminement piéton et réduire la vitesse de circulation, de nouveaux agencements routiers ont été installés.



VALORISER NOTRE VILLE

Avec la création de nouveaux stationnements, nous avons engagé un plan pluriannuel de travaux pour améliorer l'accès au centre-ville et la qualité de la voirie.

La zone bleue



Le but affiché de cette zone bleue est de donner du sens à l'expression « partage de la voie publique », entre piétons et automobilistes, et de dynamiser nos commerces.

Le marché du mercredi matin est devenu entièrement piéton.

Le parking du Fort



Un parking de proximité et de grande envergure, pour aménager le cœur de ville et favoriser le développement des commerces, a été livré en août 2017. D'une capacité de 170 places, éclairé et sous vidéosurveillance, il est à 3 minutes du centre ville, des stades, des arènes et du boulodrome.

Le centre-ville est ainsi plus agréable, plus accessible aux piétons et aux cyclistes.

Ce parking est devenu le lieu de stationnement privilégié des Manduellois



Voirie

- Reprise du réseau pluvial
- Création ou reprise de trottoirs
- Reprise de la chaussée, pause d'un enrobé à chaud ou de bi-couche

- Création d'un ralentisseur ou marquage au sol
- Arrachage d'arbres

Rue Victor Hugo



Avant



Après

Rue de la Treille



Avant



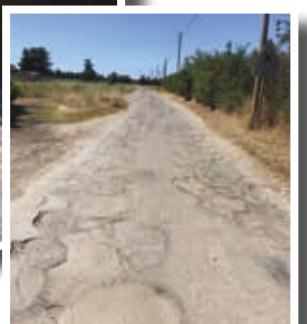
Après

Chemin de Saint Paul



Après

Chemin de Saint-Gilles



Avant

Rue Jeanne d'Arc prolongée

Liaison piétonne et sécurisée sans discontinuité depuis le centre-ville vers l'extérieur dans le cadre du projet des « modes doux ».



Illustration de la « liaison douce »

Sécurisation du parcours avec éclairage et barrières depuis le collège jusqu'au parc de la République pour le confort des usagers.



Cimetière



Mise en valeur du monument aux morts avec un sol en béton désactivé et pavé de granit.

En projet : embellissement des allées de la partie ancienne du cimetière.

Lotissement Meste Eyssette...

- Réhabilitation de la chaussée
- Matérialisation pour le stationnement



Et rue des Romarins



En projet :

la réalisation d'un skate park pour le plus grand plaisir de nos jeunes Manduellois.

Église

Remise en état des piliers avec ajout d'une main courante.



Avant



Après

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE NOS ASSOCIATIONS

Des locaux mieux adaptés, notamment pour nos aînés

En projet :
la maison des associations, rue de Bellegarde



La maison des associations va être réalisée dans les anciens locaux occupés par les associations sportives de boxe et de musculation. Situé au 21 rue de Bellegarde, et voisin de la maison des jeunes et de la solidarité, ce bâtiment sera un lieu d'accueil et de réunion de l'ensemble des associations. Une partie du rez-de-chaussée sera dédiée au club des aînés « La belle époque », dans de parfaites conditions d'accessibilité. Le site sera ainsi un lieu d'échange multigénérationnel où pourront se côtoyer jeunes, parents et seniors.



POUR NOS ENFANTS

**Accompagner et veiller à la sécurité, à l'éducation
et au bien-être de nos enfants**

Rénovation des écoles

- Réaménagement des cours et des abords des groupes scolaires.
- Mise à jour de l'accessibilité.



Accès de la maternelle F. Fournier



Cour de la maternelle F. Fournier



Entrée de la maternelle F. Fournier



Cour du primaire F. Fournier



Mise en accessibilité de la maternelle F. Dolto



Mise en accessibilité du primaire F. Fournier

Et aussi...

Des travaux :

- de peintures (couloirs, escaliers, classes),
- de rénovation de la cour à l'école élémentaire F. Fournier, du portail et de l'abribus devant la maternelle,
- reconstruction en dur du auvent du périscolaire F. Fournier,
- achat et remplacement des jeux des cours des 2 maternelles,
- et bien d'autres encore qui étaient nécessaires.



Chaque année, achat d'un mobilier complet d'une classe.

Équipement des écoles et des classes

Les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire F. Fournier et les classes de CP, CE1 et CM2 de l'école N. Dourieu sont équipées de Tableaux Blancs Intéactifs (TBI). L'intérêt majeur du TBI est de favoriser l'interactivité entre professeur et élèves. Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants et rend les enseignements plus ludiques et stimulants. L'équipement des classes élémentaires est bientôt terminé. Il reste 7 classes à équiper.



Les écoles maternelle F. Dolto et F. Fournier sont dotées d'un ordinateur portable pour leurs activités pédagogiques.

Véritable parcours du combattant pour les élus Manduellois, la halle des sports du collège a enfin pu ouvrir ses portes à la fin de l'année 2016



Des équipements sportifs de qualité



Le mur d'escalade et la salle multi-activités

- Une salle polyvalente multi-activités qui peut se moduler en 3 terrains de hand-ball, 4 terrains de basket-ball, 5 terrains de volley-ball, 9 terrains de badminton, 16 aires de tennis de table,
- un mur d'escalade,
- un espace dédié à la gymnastique,
- et une tribune pouvant accueillir une centaine de spectateurs.

Ouverte vers l'extérieur, elle est également utilisable par de nombreuses associations manduelloises.

Sans oublier :

- les vestiaires,
- les locaux techniques,
- les bureaux,
- les sanitaires,
- et un logement de gardien.

PRÉSERVER NOS ESPACES

Des moyens efficaces pour un meilleur cadre de vie

Nouveaux matériels

Achat de matériels pour entretenir les voiries et les espaces verts. Le temps des agents affectés à cette tâche a été augmenté et étendu au samedi matin.



Aménagement de nos parcs

Entretien plus écolo de nos parcs et bassins de rétention. Les moutons dans les parcs de la Vieille Fontaine et de la République : alternative à la tonte mécanique et aux produits phytosanitaires.



La protection de notre environnement naturel est une préoccupation de tous les instants.

Chasse aux dépôts sauvages

Chemin de l'Avocat



Avant



Après



Dans le cœur du village.

Avec la participation de Nîmes Métropole, doublement des containers de recyclage du verre.



SE LOGER À MANDUEL

Poursuite de notre programme de logements sociaux à taille humaine en location ou en accession sociale

La résidence des Mirabelles

25 logements composés de T3, T4 et T5.



Le Clos du Fumérian

18 logements sociaux répartis en T2, T3 et T4 dont 9 sont réservataires préfecture.



En projet : le domaine Alezane

Domaine Alezane : 48 logements dont 16 en location-accession à la propriété.

Ce nouveau projet permet de devenir propriétaire en deux temps :

- une phase locative
- et une phase acquisition avec des prix attractifs (TVA réduite), exonération de taxe foncière pendant 15 ans et des dispositifs en cas de difficultés financières.



DESSINER UNE VILLE HARMONIEUSE

**Penser l'urbanisme tout en maîtrisant son développement,
en renforçant son attractivité
et en préservant un cadre de vie de qualité**

Modifications et révisions du PLU

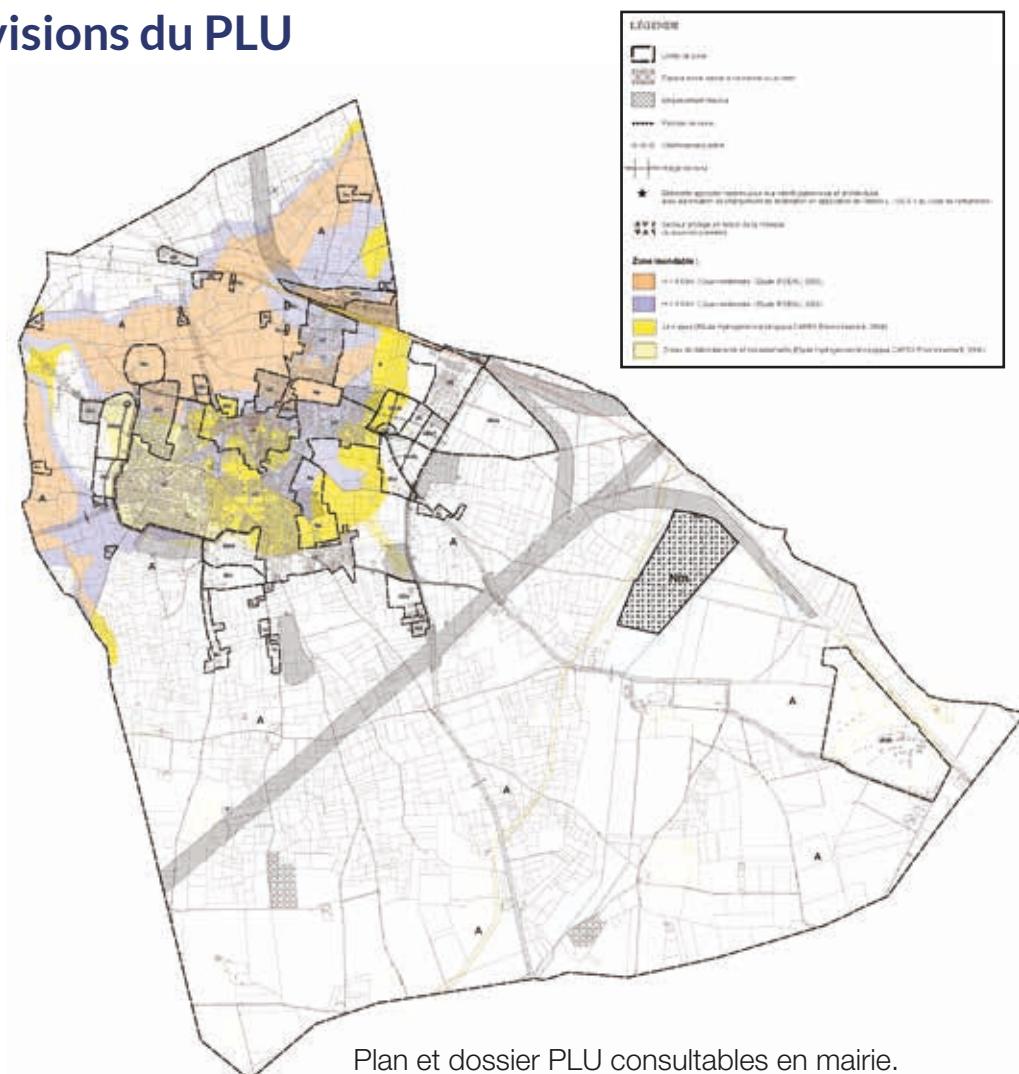
Modifications simplifiées

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé par délibérations du 21 décembre 2006 et du 5 février 2007, prévoyait plusieurs emplacements réservés. Deux ont été levés à la demande des propriétaires et en raison de l'absence de projet communal d'aménagement d'un équipement public sur ce site.

Révisions allégées

Deux révisions allégées ont été réalisées ou sont en cours, à savoir :

- une révision permettant la modification du plan de zonage du PLU, afin de permettre la réalisation du projet de création de logements sociaux et de logements en accession à la propriété chemin du Bois des Rosiers.
- Une révision permettant la création d'un nouveau cimetière en limite Ouest du village.



Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Dès notre prise de fonction, nous avons confié à l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne, la réalisation d'un bilan d'étape de notre plan local d'urbanisme (PLU). L'analyse rendue, par l'agence d'urbanisme en avril 2016, a donc permis à la commune d'évaluer l'urbanisation réalisée depuis l'approbation du PLU en février 2007 et de connaître le potentiel d'urbanisation à venir.

Par décision en date du 25 octobre 2017, la

commune a attribué un marché de mission à assistance à la révision du PLU au cabinet d'étude G2C. Une réunion de lancement de la révision générale s'est tenue le 10 novembre dernier en présence des membres de la commission d'urbanisme et du cabinet d'étude.

Une délibération prescrivant de manière officielle la mise en révision générale du PLU doit être à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

La rétrocession des parties communes des lotissements

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin de décembre 2015 et malgré des procédures administratives longues et complexes, nous entendons réinstruire les rétrocessions des parties communes des lotissements. Les espaces communs du lotissement « Les Gariguettes » et de la rue du 19 mars 1962 ont été classés dans le domaine public communal. Ceux du lotissement « Les Castors » et « Les Écureuils » sont en cours.



Acquisition/vente

- Vente des locaux situés route de Saint-Gilles au prix de 115 000 € au Groupe C2i, Conseils et Investments immobiliers afin d'y réaliser une agence immobilière
- Acquisition des parcelles cadastrées section AB n°1, 2 et 3, sises 90 chemin de la Treille pour le futur emplacement des services techniques.
- Acquisition des parcelles n° AD 138, AD 139 et AD 140, au prix de 15 000 €, afin de sauvegarder le site (ces parcelles se situant dans le périmètre des espaces naturels et sensibles) et d'étendre le parc de la République.



Des changements au sein du service urbanisme de la commune

Manduel est devenu commune pilote pour le nouveau pôle d'instruction du droit des sols !

Depuis la promulgation de la loi ALUR, la mise à disposition gratuite des services de l'État en matière d'autorisations d'urbanisme auprès des communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 s'est achevée le 1^{er} juillet 2014.

Le service urbanisme a donc repris l'entièvre instruction des dossiers de juillet 2014 à janvier 2015.

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole a proposé une mutualisation du Service Application du Droit des Sols (ADS) pour l'instruction des demandes de permis de construire, d'aménager et de démolir, des certificats

- Acquisition de terrains lieu-dit Aguliers et Parouzel au prix total de 63 520 € (AD 1006 - AD 102 - AD 1022) en vue de l'extension et de l'aménagement du parking du Fort, le reliant à la rue de la République.



d'urbanisme et des déclarations préalables pour certains projets.

La commune a donc intégré ce nouveau pôle d'instruction le 12 janvier 2015 et est devenue commune pilote de ce service.

Changement de locaux !

Le service de l'urbanisme a déménagé ! Anciennement situé dans les locaux route de Saint-Gilles, il est désormais implanté dans les locaux de la mairie annexe.

Principaux projets immobiliers

- **Lotissement « Le Clos Pasteur »**

Ce projet, situé en face du cimetière, est composé de 6 lots à bâtir.

- **La cave coopérative**

La commune est très soucieuse du devenir de la cave coopérative et reste vigilante sur les projets d'aménagement futurs du site. Afin de ne pas se voir présenter un nouveau projet pharaonique (projet précédent : création de 92 logements, sur 4 niveaux d'habitation), la commune a sollicité la SPL AGATE pour l'accompagner dans la gestion de ce dossier.

- **Logements sociaux chemin du Bois des Rosiers**

Ce projet 100 % social, comportera deux fois 28 logements répartis en 16 appartements, 4 maisons individuelles et 8 maisons individuelles en accession sociale. Le permis de construire a été accordé le 13 mars 2017.

Ce projet complétera la liste des logements sociaux de la commune réalisés sous l'ancienne municipalité et pour certains achevés sous notre mandat :



Le Clos Pasteur

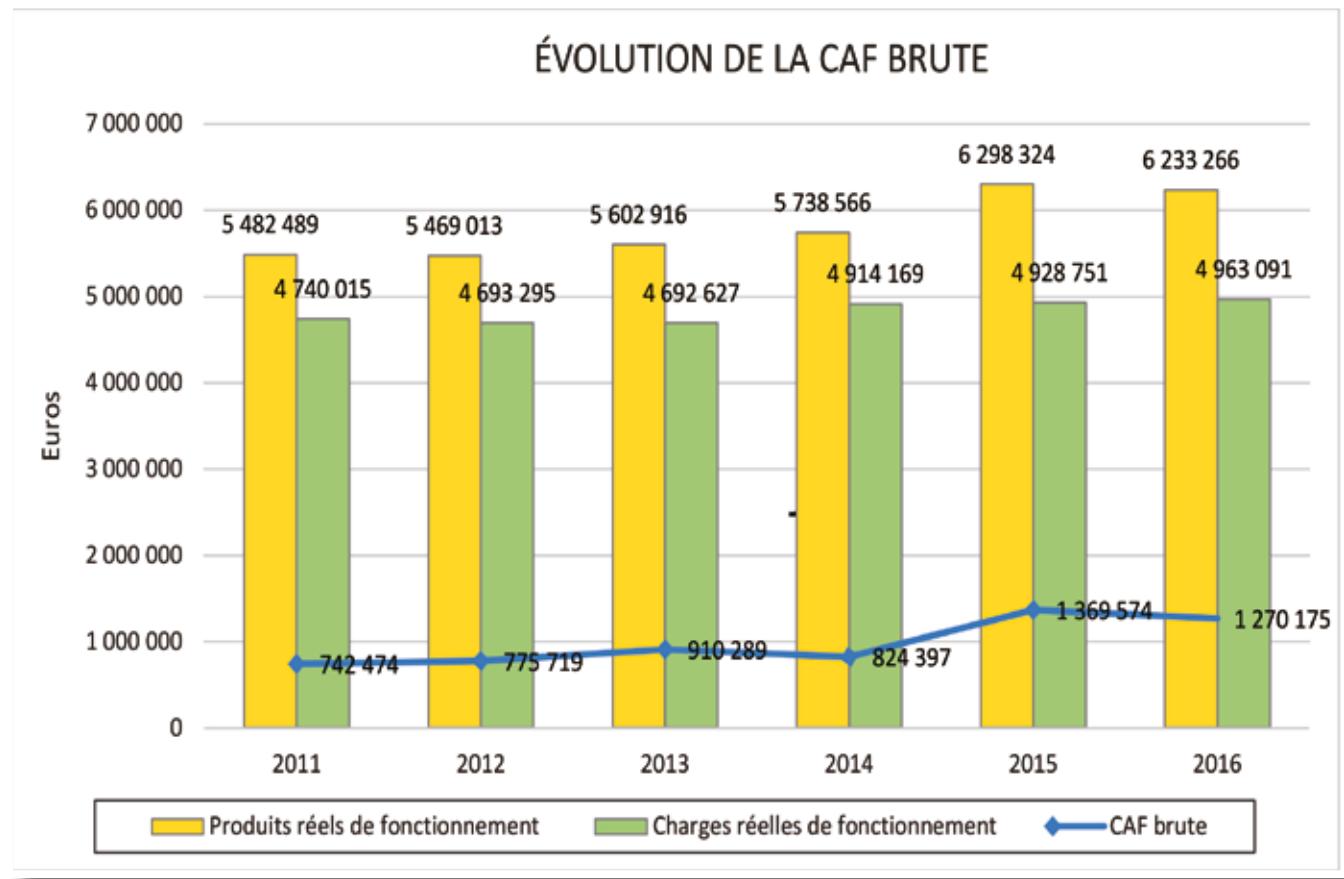
SFHE	Rue du Fort	8 logements
SFHE	Avenue Général Leclerc Bella Guardia	25 logements
SFHE	1 bis rue Colbert	1 logement
SFHE	Le Clos de Fumérian	18 logements
DOMICIL	Avenue Mazoyer	16 logements
Un Toit Pour Tous	Rue de Toscane	12 logements
Un Toit Pour Tous	Rue de Toscane	8 logements
Un Toit Pour Tous	Rue de Toscane	2 logements
Habitat du Gard	La Noria	30 logements
Habitat du Gard	La Source	31 logements
Habitat du Gard	Cante Perdrix	24 logements
Habitat du Gard	Les Mirabelles	25 logements
(**) Un Toit Pour Tous	Les Marguerittes	40 logements
(**) ADAPEI	Le Tavernol	8 logements
Total Logements		248 logements

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI S'AMÉLIORE

La Capacité d'Auto Financement (CAF) brute et l'évolution de la dette sont parmi les indicateurs les plus souvent utilisés pour évaluer la situation financière d'une commune.

La CAF brute représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Ainsi, c'est la partie de la recette de fonctionnement, provenant des impôts locaux, des règles de recettes, des

dotations de l'État, etc., qui reste à une commune, une fois déduites ses dépenses de fonctionnement (consommations courantes, marchés de maintenance, salaires de son personnel, subventions versées au CCAS et aux associations, intérêts de la dette, etc.). Il est donc important pour une commune de maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin que la CAF brute soit la plus élevée possible.

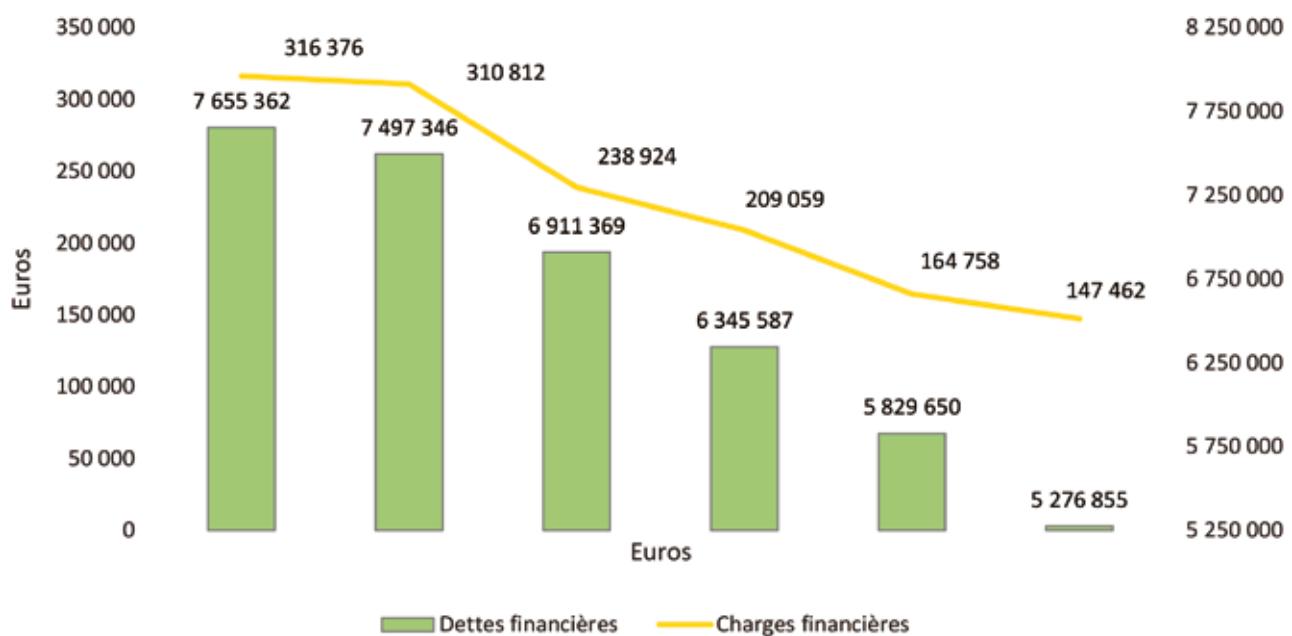


La CAF brute est en priorité affectée au remboursement du capital de la dette, soit actuellement environ 500 000 € par an.

En 2014, les charges financières de la dette étaient importantes et rendaient un nouvel

emprunt inenvisageable. Il convenait donc de réduire la dette, notamment afin d'avoir une baisse des charges financières et donc une augmentation de la CAF brute de la commune. C'est pour cela qu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2014.

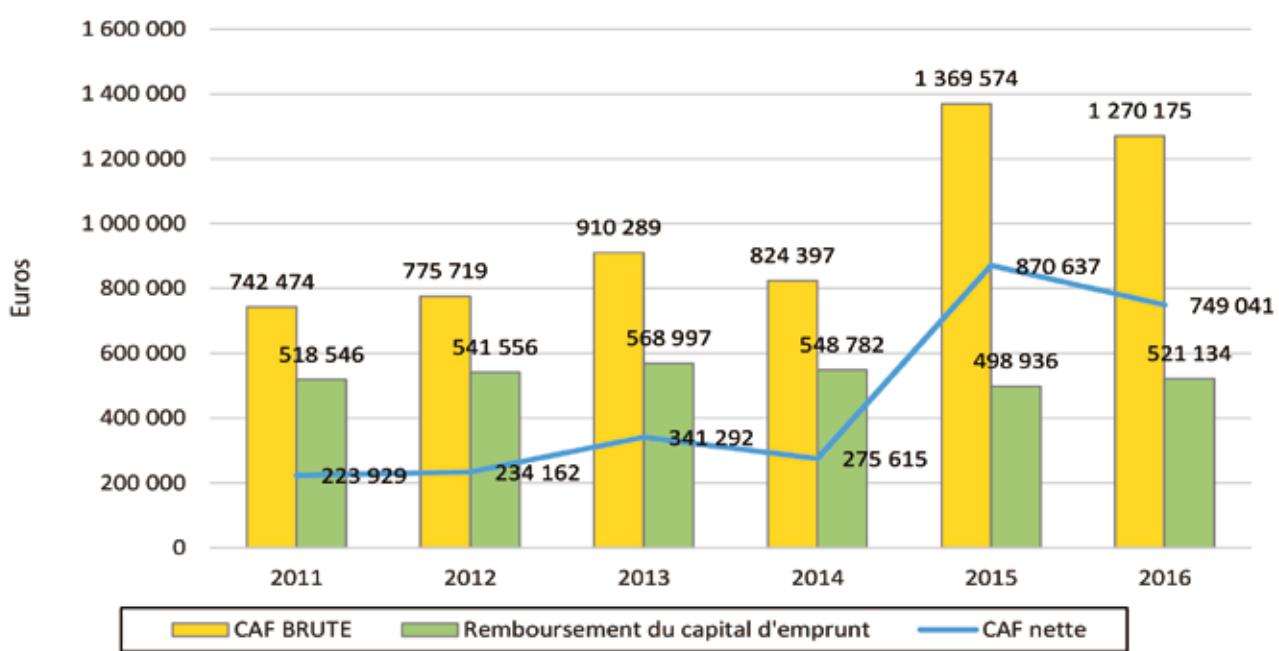
ÉVOLUTION DES DETTES ET DES CHARGES FINANCIÈRES DE 2011 à 2016



Une fois le remboursement annuel du capital de la dette déduit de la CAF brute, le reste, appelé CAF nette, permet de financer de nouveaux projets d'investissement, déduction faite des subventions qui pourraient être allouées par nos partenaires (État, Région, Département,

Agglomération). Ainsi, la CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager des ressources propres pour autofinancer ses nouvelles dépenses d'équipement.

ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE



L'accueil de l'hôtel de ville

Mise en place d'un guichet unique d'accueil et d'informations à l'hôtel de ville et son annexe.



La salle des mariages

Les célébrations se font maintenant dans une salle entièrement rénovée. Elle pourra également servir de salle d'exposition.



Un redécoupage électoral conforme

Depuis 2016, ce redécoupage a été effectué afin de rendre la situation conforme aux prescriptions du Code électoral, permettant à tous les membres d'un foyer de voter dans le même bureau.



RESERRER LE LIEN SOCIAL

Mars bleu et mois rose

Il est important de sensibiliser la population aux risque du cancer du côlon et du cancer du sein ; aussi la commune se parera des couleurs bleue (éclairage) et rose (mairie) lors de ces mois de sensibilisation.



Création du conseil des sages

Constitué de 12 membres, ce conseil a eu lieu en février 2017, pour une réunion riche en échanges et en propositions.

Parce que chacun a sa place dans la commune.

La mutuelle communale

Promesse de campagne tenue : la mutuelle communale en partenariat avec MUTEO. 88 % des personnes reçues ont souscrit un contrat soit à ce jour 80 personnes. Les permanences continuent tous les troisièmes mercredis matins du mois dans les bureaux du CCAS, rue de Bellegarde.



La municipalité et le Téléthon

La dernière action en date fut le loto organisé le samedi 9 décembre 2017 à la salle des Garrigues.

Véritable succès résultant d'un réel partenariat entre les services techniques, les élus, les associations, les commerçants, les collégiens et les nombreux bénévoles.

Merci à tous pour votre générosité qui nous a permis de reverser la somme de 1450 € pour le Téléthon.



DES MANIFESTATIONS DIVERSIFIÉES

Le cœur de notre village animé par des activités pour tous les publics

La fête de la musique

La fête de la musique a été remise au goût du jour avec l'alternance de lieux privilégiés. Des groupes de



l'extérieur mais aussi Manduellois ainsi que l'école de musique de Manduel ont animé ces soirées particulières.

Le marché de Noël

Excentré jusqu'alors, le marché de Noël a toute sa place au cœur du village.



Le cinéma en plein air : une première

Ambiance « bon enfant » pour petits et grands, avec l'arrivée du cinéma en plein air offert par la municipalité, sur le stade.



D'autres manifestations en projet pour le plaisir de tous.

INFORMATION ET CONCERTATION

Être à l'écoute des administrés et de tous les acteurs de la vie manduelloise

Des élus à votre écoute et à votre service

Des réunions de travail pour faire le bilan des réalisations effectuées ou en cours et mettre en place les nouveaux projets.



3 bulletins municipaux par an et 2 réservés aux associations.



Des panneaux d'affichages pour les informations municipales à divers endroits dans le village.



Et aussi :

- des rencontres tous les samedis matins avec les élus,
- un site internet : www.manduel.fr,
- un compte Facebook,
- un panneau d'affichage électronique.



Une newsletter qui vous informe depuis le 1^{er} février 2017 sur la vie de notre village.
À ce jour, nous avons plus de 2000 inscrits. Inscription sur le site internet.



LA NEWSLETTER
DE VOTRE VILLE

